



INSTITUT SAINT-JACQUES

Rue Pierre Flamand, 14
1420 BRAINE-L'ALLEUD
02/384 28 74
isjdirection@gmail.com
www.institut-saint-jacques.be

Braine-l'Alleud, le 10/10/19

Rapport du conseil d'élèves du 10/10/19

1. Tour de table, présentations : Chacun se présente.
 2. Rappel par le Directeur du rôle du conseil d'élèves et des conseillers :
Les conseillers sont là pour parler de ce qui a été discuté en classe et rapporter aux élèves de leur classe ce qui a été discuté et décidé au conseil d'élèves.
 3. Tour de table des sujets proposés par les classes : Voir liste.
 4. Sujets choisis : Le choix est fait en fonction du nombre de fois où il apparaît.
 - a. Toilettes
 - b. Déchets dans la cour
 - c. Respect des règles dans la cour.
- Les toilettes :
Les toilettes sont trop sales, il y a des papiers partout, il manque du savon et des serviettes ainsi que régulièrement du papier.
Ce sont les élèves qui salissent les toilettes.
 1. Chacun va faire un effort pour respecter le règlement des toilettes qui sera affiché.
 2. Le Directeur va commander du savon et des serviettes.
 - Les déchets dans la cour :
Il y a beaucoup trop de déchets et il faut faire un effort pour diminuer la quantité de déchets. On propose de :
 1. Apporter sa boisson dans une gourde (de l'eau, c'est la meilleure boisson pour la santé).
 2. Acheter des 10h qui ont moins d'emballages et mettre dans une boîte.
 3. Choisir des fruits plutôt que des collations pleines de sucre.
 4. Mettre en place un tri des déchets et un compost.
 - Le respect des règles dans la cour de récré.
Les règles sont mises en place pour que l'on puisse bien vivre ensemble. Quand on ne les respecte plus, il y a des personnes qui ne sont plus respectées non plus. C'est donc très important de bien rappeler les règles et de les faire respecter par des punitions si c'est nécessaire. Le but est que chacun puisse s'amuser et être bien.

1. Madame Laura viendra en classe rappeler les règles de la cour de récré.
2. Les élèves qui ne respecteront pas les règles seront exclus du jeu.
3. Monsieur Raphaël a rappelé que les 6èmes organisent des activités pour les plus jeunes et qu'il est normal de les respecter. Si on ne les respecte pas, c'est inadmissible et les élèves qui se comportent mal seront punis et exclus des activités.

Prochaine réunion le jeudi 24/10/19 à 12h45

Gabriel SENTERRE
DIRECTEUR